
Sur une pierre tombale provenant de l'abbaye de Chelles

Par A. CLÉMENT (14 octobre 1953)

Ce texte a été présenté le 2 juin 1950 au Congrès des Sociétés Savantes de Nancy. Il a fait l'objet d'un résumé dans le Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques. (Année 1950 - Paris 1952 p. 103/104)

De Guilhermy dans ses « Inscriptions de la France »¹ n'a signalé aucune inscription provenant de l'abbaye bénédictine de Chelles, fondée au VI^e siècle. En effet, celle-ci fut démolie pour la plus grande partie à l'époque révolutionnaire, les terrains et ruines vendus ultérieurement, et il n'en reste plus guère que des bâtiments dont les aménagements modernes ont retiré presque tout caractère.

Les pierres tombales des églises et cimetières ont sans doute servi à d'autres constructions ou ont été brisées. Telle celle qui, il y a peu de mois, a été retrouvée, mutilée dans la « Cour du Couvent ». Seule une circonstance exceptionnelle permettra peut-être, un jour, d'identifier la religieuse dont elle rappelait le souvenir.

Madame Louise-Adélaïde d'Orléans, fille du régent, qui fut abbesse de Chelles de 1719 à 1734, avait fait relever les inscriptions existantes par Dom PORCHERON, religieux bénédictin. Ces épitaphes se retrouvent sur le manuscrit conservé à la bibliothèque du Grand Séminaire de Meaux. Ce sont là les seuls renseignements que nous possédions.

Or, aux Archives Départementales de Seine-et-Marne, sous la cote Mdz 226, se trouve un relevé des inscriptions d'une pierre tombale de religieuse de Chelles. Ce document, fourni en 1925 par le chanoine CHEVALLIER, alors curé-doyen de Donville (Eure) indique que cette pierre servait à l'époque de marbre de commode. Nous avons cherché à retrouver le meuble en question. Malheureusement, la disparition tragique de son propriétaire lors de la bataille de Normandie a arrêté là toutes recherches possibles.

¹ F. de Guilhermy : *Inscriptions de la France du V^e au XVIII^e siècle* - tome 3 Paris 1877 p. 41/47

Cependant, il nous a semblé intéressant d'étudier la transcription de l'inscription gravée sur cette pierre tombale qui avait 1,29 m sur 0,62 m. Un écu en losange surmontait l'épithaphe dont le texte suit ci-après. Les lettres les plus hautes avaient environ 26 mm, les plus petites 21 mm. Une guirlande de fleurons entourait l'ensemble.

CI GIST TRES VERTVEVSE ET TRES
RELIGIEUVSE DAME SCEUR LOUISE
HOTMAN DITE DE STE MARIE PROFESSE
DE CETTE ABBAYE ROYALE de
CHELLES LAQVELLE APREZ AVOIR
PASSE L'ESPACE DE 59 ANS DANS L'AMOVR
ET LA FIDELITE DE SES OBSERVANCES
ET DANS LES EMPLOIS LES
PLVS CONSIDERABLES DE CETTE
MAISON ET BEAUCOUP CONTRIBVE
A LA DECORATION DE CETTE EGLISE
EST DECEDEE NOSTRE SEIGNEUR
LE 16 DECEMBRE 1693
AGEE DE 74 ANS

Il ressort de la lecture de cette inscription qu'elle recouvrait la sœur Louise HOTMAN, morte le 16 décembre 1693. Elle était la fille de Timoléon HOTMAN, trésorier de France, à Paris, mort en 1650 et qui avait épousé Marie Marcel de BOURQUEVAL, fille de Claude, Maître des Comptes, et d'Anne PICARD. ¹

Louise HOTMAN eut pendant son séjour au monastère de Chelles un rôle assez marqué en certaines circonstances. Disons, par exemple, qu'elle fut des trois religieuses désignées pour aller accueillir à Paris en 1671, après le décès de Madame de LA PORTE, la nouvelle abbesse Guyonne-Marguerite DE COSSÉ-BRISSAC. ²

Louise HOTMAN faisait partie de la branche aînée de la famille HOTMAN qui fournit plusieurs religieuses au monastère de Chelles, et dont l'une, Marguerite HOTMAN de VILLEGOMBLAIN, professe en 1697, devint abbesse de Sainte-Glossinde à Metz.

C'est aussi à la tante de Louise HOTMAN, la sœur Jeanne HOTMAN, qui mourut prieure en 1651, que le monastère dut l'important embellissement de l'église Notre-Dame. ³

¹ *Bibliothèque Nationale : manuscrits Carré d'Hozier* 343 folio 46a : fait état d'un contrat du 7 octobre 1635 de rente viagère de 250 livres passé entre les parents de Louise Hotman et Sœur Madeleine de le Porte qui fut abbesse de Chelles de 1629 à 1671.

² Torchet (Abbé C.) : *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Chelles* - tome 2 p.69 Paris 1889.

³ Torchet (Abbé C.) : op. cité p. 13

Cette famille HOTMAN, originaire de Silésie, ayant séjourné à Emmerich, dans le duché de Clèves, eut rapidement une situation dans la noblesse. ¹ Presque tous ses membres obtinrent des situations fort importantes. Elle est surtout connue par la 4^e branche. Deux noms sont surtout cités : celui de François HOTMAN, seigneur de Villers Saint Paul, né à Paris le 23 août 1524, mort à Bâle le 12 février 1590. Jurisconsulte éminent, ayant embrassé la Réforme en 1547, Conseiller d'État du roi de Navarre, et qui, en 1567 à Bourges, succéda à Cujas ²; et son frère Antoine, né vers 1525, mort en 1596 qui, lui, fut avocat général du Parlement de la Ligue et concluant en 1593 à l'application de la loi salique, reconnu donc de ce fait la légitimité des prétentions d'Henri de NAVARRE sur la couronne de France. ³

On comprendra donc qu'une telle famille ait des armoiries et qu'elle sache les présenter. Ainsi la livrée des HOTMAN était verte, le galon étant formé d'un émanché d'argent et de gueule reproduisant leurs armoiries. ⁴

C'est ce blason, en losange ⁵ que l'on retrouve sur l'épithaphe de sœur Louise HOTMAN. C'est lui qui avait été signalé près de la tombe de Pierre HOTMAN, seigneur de Villers Saint Paul, père de François et d'Antoine, déjà cités, mort le 27 mars 1554 et inhumé à l'église des Grands Carmes à Paris. ⁶ C'est lui qu'on a dit être sur la tombe de Philippe HOTMAN, né en 1533, frère des mêmes François et Antoine, seigneur de Germaine, Conseiller au Châtelet et inhumé à Saint-André des Arcs. ⁷

Dans les blasons coloriés de l'Armorial Général, on retrouve la représentation du blason féminin, en losange de Marie HOTMAN ⁸, sans doute la sœur de Jeanne qui, elle, était de la branche aînée. Cette représentation est absolument semblable au blason de la pierre tombale de cette étude, l'émanché étant fortement déformé.

¹ Rolland (Henri) : *supplément à l'œuvre de J. B. Rietstap* tome 5 Paris 1937 p. 208

² Dareste : *François Hotman et la conjuration d'Amboise* - Bibliothèque École de Chartres, tome 5 1860 p. 360.

³ *Documents relatifs à d'anciens jurisconsultes français* (Revue histoire droit français et étrangers - tome 1 1855 p. 492. *François Hotman, sa vie, sa correspondance* (Rev. Histoire - tome 2 1876 p. 1 et 367).

⁴ Viguié : *Les théories politiques libérales du XVI^e siècle - Étude sur la Franco-Gallia de François Hotman* Paris 1879

⁵ Grande diagonale 210 mm, petite diagonale 190 mm

⁶ Coetlogon (A. de) et Tisserand (L.M.) : *Histoire générale de Paris - Les armoiries de la ville de Paris* - tome 1 Paris 1874 p. 200.

⁷ Raunié (Émile) : *Histoire générale de Paris - Épitaphier du Vieux Paris* - tome 2 Paris 1893 n° 719

⁸ Raunié (Émile) : *op. Cité* - tome 1 Paris 1890 n° 30

La lecture des blasons des HOTMAN a, d'ailleurs, été diversement envisagée :

- parti émanché d'argent et de gueule ^{1 2},
- parti émanché d'argent et de gueule de fasce ³,
- parti émanché d'argent et de gueule de 4 pièces ^{4 5},
- parti émanché d'argent et de gueule de 4 pièces et une demie ⁶,
- émanché en pal de 5 pointes et une demie d'argent sur gueule ⁷,
- parti émanché de onze pièces, 5 de gueule et 6 d'argent ⁸.

Quelques motifs de fleurons, copiés sur le relevé du chanoine CHEVALLIER sont reportés sur la planche jointe à la présente communication.

L'intérêt de cette dalle funéraire était d'autant plus grand qu'il n'existe plus de pierres tombales provenant de l'abbaye de Chelles et que, d'autre part, les épitaphes de la famille HOTMAN signalées précédemment ont disparu elles aussi.

LA FAMILLE HOTMAN ET L'ABBAYE DE CHELLES

(avril 1954)

Nous avons récemment présenté à nos collègues les documents se trouvant aux Archives Départementales de Melun, concernant la pierre tombale de sœur Louise HOTMAN, décédée le 16 décembre 1653, et nous avons dit combien intéressante cette famille HOTMAN aux branches si nombreuses.

Nous avons eu depuis la satisfaction de recevoir une information fort intéressante de notre confrère le Dr. DAUTHEUIL, secrétaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis. Il signale en effet que de nombreuses pierres tombales furent exportées de cette ville et qu'il en existait de véritables fabriques. Les artistes signaient souvent ces dalles. On pouvait y lire par exemple : « Faict à Senlis par Jacques François »⁹. Le fait méritait d'être signalé, ce pour permettre l'établissement d'une sorte de corpus de ces pierres, travail entrepris par notre confrère.

Cette information nous a amenés à feuilleter une belle étude de l'éminent érudit qu'est M. Jean TREMBLOT, bibliothécaire en chef de l'Institut de France.

¹ Raunié (Émile) : *Histoire générale de Paris - Épitaphier du Vieux Paris* - tome 2 Paris 1893 n° 719

² Bibliothèque Nationale : *Manuscrits : Armorial Général - Blasons coloriés* Paris 2 n° 1770

³ Raunié (Émile) : op. Cité - tome 1 Paris 1890 n° 30

⁴ Coetlogon (A. de) et Tisserand (L.M.) : *Histoire générale de Paris - Les armoiries de la ville de Paris* - tome 1 Paris 1874 p. 200.

⁵ Grandmaison : *Dictionnaire héraldique* Paris 1861.

⁶ Courcy (Pol Potier de) : *Histoire généalogique et chronologique de la Maison Royale de France* Paris 1884 - tome 9 1ère partie p. 439

⁷ Rolland (Henri) : *Armorial Général de J. B. Rietstap supplément série 2* - tome 3 La Haye 1921 p. 56

⁸ Rietstap (J.B.) : *Armorial Général - Gouda* 1884 tome 1 p. 993

⁹ Ou par un autre

M. TREMBLOT a publié toute une série d'études sur sa région natale où, soit dit en passant, les dames de Chelles possédaient des biens, ce qui lui a permis de les citer à plusieurs reprises dans une étude sur Rantigny. Nous y reviendrons dans un autre travail.

En ce qui concerne la famille HOTMAN, ce sont les pages 47 et 108 de « L'Armorial Senlisien de Charles AFFORTY » qui ont attiré notre attention.

Cet armorial est la reproduction d'un carnet de dessins montrant les « blasons relevés sans aucun ordre dans les églises et les cimetières de la ville, ainsi que dans les quatre baronnies du diocèse : Brasseuse, Pontarmé, Raray et Survilliers et d'autres paroisses encore ; également aux abbayes de la Victoire, de Chaalis, d'Hérivaux, ... ; sur les tombes, les vitraux, les façades des maisons ». Le chanoine Charles AFFORTY vécut de 1706 à 1786.

Nous avons cité dans l'étude sur sa pierre tombale que la sœur Louise HOTMAN était la fille de Timoléon HOTMAN, seigneur de Fontenay, trésorier de France, mort à Paris en 1650. Ce dernier était le fils aîné de François HOTMAN (branche aînée) qu'il ne faut pas confondre avec François HOTMAN (4^e branche), seigneur de Mortefontaine, Fontenay et Peully, Conseiller du roi en ses conseils, Conseiller de l'épargne en 1595, ambassadeur en Suisse, mort à Soleure et inhumé à l'Ave Maria de Paris. Il avait épousé en 1574, Lucrece GRANGIER, fille de Jean, seigneur de Liverdis, ambassadeur en Suisse et aux Grisons, et de Louise RHUYN. Ce François HOTMAN, d'après l'Armorial général de France¹ est l'auteur de « Stephanus Justus Brutus » dont le véritable titre est « Vindicis contra Tyrannos auto Steph. Junio Bruto ».

Le blason rapporté à la page 47 de l'étude de M. TREMBLOT est celui de Lucrece GRANGIER de Liverdis.

Il se trouvait à Senlis dans l'église des Cordeliers (11^e stalle du côté de l'évangile en venant du sanctuaire). M. TREMBLOT énonce ainsi le blason : « parti au 1er surparti émanché d'argent et de gueules de cinq pièces² ; au 2^eme d'azur à un chevron d'or accompagné de trois gerbes de blé du même et un chef vaire d'argent et de gueules³ ;

Nous avons eu l'occasion de signaler qu'à la Bibliothèque Nationale, au Cabinet des Manuscrits au Carré d'Hozier 34, folio 45a, se trouvait rapporté un résumé d'un texte se rapportant à « Lucrese GRANGIER, veuve de feu Mr. François HOTMAN », voici le texte de ce d'Hozier :

« un autre contrat passé devant VIART et de ROSSIGNOL, notaire audit Châtelet de Paris le 12 septembre 1601, par lequel apport la dite dame de Mortefontaine avoir assigné aux Religieuses Abbessse et Couvent de l'Eglise et Monastère de Chelles Sainte Bauthiar, 33 écus un tiers de rente, à cause de sœur Jeanne HOTMAN, sa fille religieuse de la dite abbaye ».

¹ 3 II. 663 - IV 62

² HOTMAN

³ GRANGIER

C'est cette sœur Jeanne HOTMAN qui mourut prieure en 1642 et à qui, selon l'abbé TORCHET ¹ « on devait dans l'église abbatiale, outre le dallage du chœur en marbre noir et blanc, les tableaux placés au-dessus des stalles où étaient peintes plusieurs scènes de la vie de Sainte-Bathilde ». Dans les papiers de GAIGNIÈRES à la Bibliothèque Nationale, vol. F 8224 -épitaphe 9 folio 249, il est dit que dans le chœur de l'église se trouvait la tombe de Jeanne HOTMAN, dite de la Nativité, décédée le 28 octobre 1642.

Un autre folio des Carrés d'Hozier 343, f° 46a revient d'ailleurs à sœur Louise :

« un autre contrat passé devant Étienne du Marest, tabellion de Chelles Sainte Bauteur le 7.8bre 1635 - Entre les dits Sr et dame de Fontenay (il s'agit de Timoléon HOTMAN [4^e branche] et de son épouse née Marie Marcel de BOUQUEROL) et les dames abbessse, religieuses et converses de Chelles pour raison de l'entrée au dit couvent de sœur Louise HOTMAN, fille des dits sieur et dame de Fontenay, et qu'ils promettent de payer au dit couvent 250 livres de pension viagère, en fin duquel est une quittance signée « S. maj. De la Porte, Abbessse de Chelles, dudict Marest, notaire en datte du 4 Xbre 1636 de la somme de 1 500 L. payée à la dite Abbaye par les sieur et dame de Fontenay, restant de 3 000 L. qu'ils avaient promis leur payer par le dit contrat ».

Une autre quittance signée de la dite abbessse de Chelles du 1er may 1639 de 300 L. à elle payée par la dite dame de Fontenay pour la pension de Sœur Élisabeth HOTMAN, sa fille religieuse au dit couvent.

Louise et Élisabeth étaient les sœurs de Lucrèce HOTMAN qui fut religieuse à Jouarre ². L'abbé TORCHET a commis une erreur quand il dit ³ que Jeanne, Louise et Élisabeth étaient sœurs. Jeanne était la tante des deux dernières puisque sœur de Timoléon, leur père. L'ancien curé de Chelles dit qu'Élisabeth subit l'opération de la cataracte et mourut aveugle. Selon les papiers de GAIGNIÈRES, c'est au chapitre que se trouvait l'épitaphe d'Élisabeth HOTMAN - dite de Saint-François-de-Paul - décédée le 8 décembre 1672.

Nous ne comprenons pas d'ailleurs ce que veut dire BERTHAULT ⁴ quand il parle d'Anne et Louise HOTMAN, fille de Louis HOTMAN, intendant des finances. Nous avons retrouvé ⁵ un Louis HOTMAN, trésorier personnel de Bourgogne, qui avait épousé le 8 août 1631 Madeleine BOUCHERAT, née le 18 mai 1580. N'y a-t-il pas eu mauvaise interprétation de la part de BERTHAULT ?

Disons aussi que GAIGNIÈRES rappelle que, dans le cloître, il y avait 53 tombes. Parmi elles, celle d'Anne HOTMAN, décédée le 20 avril 1610. Il nous est, pour l'instant, absolument impossible d'apporter quelques précisions sur la personnalité de cette religieuse.

¹ 7 t. II, p. 13

² Carré d'Hozier 343 folio 46 bis

³ 4 t. II p. 13

⁴ 5 1^{re} partie p. 226

⁵ 5 t. VI p. 585 D

Revenons à l'album d'AFFORTY, à la page 108, nous verrons que le blason se rapporte à Lambert HOTMAN et Jean HOTMAN, son neveu, prieurs de Saint-Maurice de 1535 à 1568. Le blason se trouvait dans la dite église.

Voici l'énoncé du blason « Ecartelé aux 1^{re} et 4^e partie émanché d'argent et de gueules ¹ ; aux 2^e et 3^e d'azur à trois massues d'or mises en pal, posées 2 et 1 ».

Nous ne nous étendrons pas sur ces deux derniers personnages qui n'ont pas eu de rapport connus avec Chelles. De toute façon, cette famille HOTMAN mériterait d'être grandement étudiée. Rappelons pour ceux que la question intéresserait les documents s'y rapportant et se trouvant au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale :

- Pièces originales - 1535 - Carrés d'Hozier 343
- Cabinet d'Hozier 192 - Nouveau d'Hozier 189

Au même cabinet, on la retrouvera au Grand Armorial :

- Flandre 1339 - Orléans 27 - 399 - 413 - 721 - 837
- Paris I - 29.35 - II - 1010 - 1138 - 1770 - 1929 - V - 793

Ce qui précède ne concerne qu'une famille. Il reste beaucoup de documents à étudier et ce n'est pas demain que les chercheurs n'auront plus d'éléments à leur disposition.

André CLÉMENT

¹ HOTMAN